

ESAÏE

CHAPITRE 62

Introduction

Ce chapitre continue sur le thème des bénédictions reçue par la nouvelle Jérusalem sous la nouvelle alliance et comment Dieu transformera donc la situation de la ville.

v.1 :

Il est probable que ces paroles continuent le discours du prophète dans les versets précédents (qui parlent en tant que représentant de tous les rachetés). Ainsi, ce verset souligne son désir de continuer à proclamer la bonne nouvelle du plan de Dieu pour Sion jusqu'à sa réalisation (cf. Esa. 61 : 10 ; 40 : 1 – 5 ; v.6). Il est également possible que ce soit Dieu qui s'engage à œuvrer en faveur de son peuple jusqu'à ce que son salut se réalise (Esa. 61 : 11). Dans les deux cas, l'amour de Sion sert de motivation.

vv.1 & 2 :

Tous verront le salut de Sion, peuple de Dieu, et donc la réalisation de tout ce que Dieu a révélé et fait.

vv.2 & 3 :

Encore une fois, la transformation de la situation de Sion lors de la réalisation du projet de Dieu est soulignée. Cette ville qui allait être dévastée à cause du péché du peuple d'Israël deviendra le symbole du règne de Dieu (cf. Prov. 12 : 4). Cette transformation sera soulignée par un changement de nom au reflet du changement de statut grâce à l'intervention de Dieu (Apoc. 2 : 17 ; cf. v.4 ; Gen. 17 : 5 & 6, 15 & 16 ; 32 : 28).

vv.4 & 5 :

La transformation de la situation de Sion décrite dans Esa. 54 : 1 – 8 sera donc reflétée dans un changement de nom (Os. 1 : 6 – 2 : 3 ; cf. Esa. 1 : 7 ; 49 : 19). L'image du mariage (Esa. 61 : 10) est continuée (Eph. 5 : 25 – 32 ; Apoc. 19 : 6 – 8). L'application de cette image aux fils de Sion ne pose aucune difficulté dans la poésie hébraïque, mais souligne l'intimité de l'union entre Sion et son peuple.

vv.6 & 7 :

Dans une image qui serait parlant pour des gens de cette époque, Dieu annonce avoir placé des gardes pour veiller sur la nouvelle Sion. Mais au lieu de simplement guetter la venue d'ennemis, ils sont tournés vers Dieu et prient pour le bien de la cité de Dieu. Esaïe les décrivent avec le terme employé pour l'archiviste dans l'administration royale de Juda (1 Rois 4 : 3) qui devait rappeler les décisions du roi pour veiller à ce que ses décisions soient respectées. Leur mission est de rappeler à Dieu les engagements que Dieu a pris concernant Sion, et souligne donc le ministère constant (cf. Luc 18 : 1 – 8) des citoyens actuels de la Nouvelle Jérusalem en priant que le règne de Dieu vienne (comme à leur époque Siméon et Anne, Luc 2 : 25, 36 – 38). Leur ministère ne prendra fin que lors de l'établissement de cette Nouvelle Jérusalem avec la réalisation de toutes les promesses de Dieu la concernant – donc avec le retour de Jésus (Apoc. 19 – 21).

vv.8 & 9 :

Conforme au sens du ministère des gardes, Dieu rappelle qu'il est lui-même garant de ses promesses envers Sion. Il souligne à nouveau la tranquillité et prospérité futures de son peuple à travers un exemple qui serait aussi facile à reconnaître pour les auditeurs. A travers l'histoire du peuple d'Israël, leur péché avait été puni par Dieu qui permettait à leurs ennemis de profiter de leur travail (cf. Deut. 28 : 30 – 33 ; Juges). Implicitement, Dieu leur promet donc le pardon (et enfin l'élimination) de leurs péchés.

v.10 :

Les auditeurs sont donc appelés à réagir avec foi aux promesses de Dieu et à venir habité dans la cité de Dieu. En plus de rappeler à Dieu ses promesses, ils doivent permettre à d'autres à devenir citoyens à leur tour – soit du peuple d'Israël (Ac. 17 : 1 & 2), soit des autres nations (Ac. 15 : 13 – 19), en élevant Jésus comme une bannière pour attirer ces gens vers le Royaume (Esa. 11 : 10 – 12 ; 49 : 22).

vv.11 & 12 :

Dieu souligne à nouveau son appel au monde entier de reconnaître son œuvre (Esa. 42). Cette mission consiste à dire à (tout) Israël que son Sauveur vienne, accompagné du butin de son ministère (Esa. 53 : 10 – 12 ; 1 Thess. 4 : 13 & 14). Ceci justifiera devant tous la foi de son peuple (v.4 ; 1 Pi. 2 : 9 ; Esa. 61 : 6) et mettra Sion à l'honneur (Esa. 2 : 1 – 3 ; 54 : 1).